

<http://cplittoralouest.catholique.fr/Sur-la-Creche-du-Divin-Enfant.html>



Sur la Crèche du Divin Enfant, planait déjà l'ombre de la Croix

- Edito -

Date de mise en ligne : samedi 18 février 2012

Copyright © Communauté des paroisses du Littoral Ouest - Tous droits

réservés

La dernière semaine de février nous introduira dans un autre temps fort de notre liturgie. Après Avent et Noël, nous pensons déjà au carême et au temps pascal. Ne l'oublions pas, sur la Crèche du Divin Enfant, planait déjà l'ombre de la Croix. Le récit de l'Épiphanie, pour sa part, nous montrait que la naissance de cet Enfant avait inquiété les grands de ce monde (Hérode) et suscité des hantises.

Après le récit du Baptême du Seigneur par Jean, les trois évangélistes - les Synoptiques Matthieu, Marc et Luc - le montrent au désert, tenté par le diable, au point de départ de son ministère en Galilée. Comme homme, pleinement homme, Jésus a donc été tenté, mis à l'épreuve... comme nous le sommes dans nos existences, à l'exception du péché. Nous écouterons l'évangile des tentations le jour des Cendres.

Chez Marc, c'est juste une brève allusion (Mc 1,13), tandis que Matthieu (Mtt 4,1-11) et Luc (4,16-13) nous en donnent une narration plus développée, avec des détails différents et des scènes qui ne sont pas dans le même ordre.

Cette expérience de Jésus est personnelle et n'a aucun témoin. Mais cela ne nous autorise nullement à minimiser les exigences de connaissance historique incluses dans la foi. Nous ne sommes pas non plus autorisés à nourrir l'illusion qu'il s'agirait d'un « film des faits livré dans un emballage garanti ». Alors, serait-ce un mythe ? une expression imagée de la foi

chrétienne ? Non, parce que l'Évangile comporte d'autres expériences incontestables de tentation de Jésus par les pharisiens et les sadducéens (Mc 8,11 et Mtt 8,11, Mtt 16,1 et Lc 11,16). Dans ces épisodes, il est demandé à Jésus un signe venant du ciel, un prodige, un spectacle. On voit aussi Jésus repousser la protestation de Pierre devant l'annonce de la souffrance et de la mort du Maître par lui-même (Mc 8,33 ; Mtt 16,23).

Ou encore, chez Jean, lorsque Jésus refuse d'être proclamé roi par la foule (Jn 6,14 ss).

Jésus ne perd pas de vue sa mission essentielle reçue de son Père. On peut penser que le récit de la triple tentation a été construit en rapport avec la foi des Israélites dans leur épreuve au désert (Dt 6 et Dt 8 : allusions à la manne, aux eaux de Mériba et aux faux dieux des païens). Et donc, et pour Israël, et pour Jésus, le désert est là, comme lieu de la mise à l'épreuve.

Celle-ci consiste à entraîner les hommes loin de Dieu, même l'homme Jésus -Fils de Dieu.

Sur la Crèche du Divin Enfant, planait déjà l'ombre de la Croix

L'enjeu pour nous, c'est que Jésus est victorieux de la tentation, là où Israël et les hommes, interrogateurs soupçonneux, foule juive et ses propres disciples ont été vaincus par elle. Ainsi, avec Jésus, la Loi s'accomplit, dans la conduite pratique. Jésus refuse la réussite temporelle et les choses de ce monde détenues par le Tentateur. C'est Dieu seul qu'il faut adorer.

Jésus s'est engagé dans une lutte contre le Mal humain dès les débuts de son ministère terrestre. C'est ce qu'insinue le récit des tentations que nous entendrons dès le mercredi des Cendres : tentation de la cupidité, tentation du pouvoir/de la domination et tentation du prestige/des honneurs humains.

C'est dans la même lutte que je nous engage tous au cours du Carême 2012. Les axes de notre projet pastoral visant à regarder les autres avec les yeux du Christ, à voir en tout homme un frère, pour une communauté chrétienne paroissiale fraternelle et accueillante ; ces axes nourriront notre désir d'annoncer l'Evangile et notre conduite pratique, par la prière, le jeûne et la charité.